



Vrp exclusif / falsification de commandes par mon employeur

Par **dorey**, le **14/05/2008** à **22:03**

Bonjour,
Je suis VRP exclusif et voici mon problème.
Certaines de mes commandes sont falsifiées par mon chef des ventes sans mon accord. les prix changent et les quantités de certains produits sont augmentées par rapport au bon de commande que j'ai laissé au client, il y a des produits offerts au client sur la facture, produits offerts que le client ne voit jamais car mon chef les fait livrer chez un transporteur près de chez lui, mon chef des ventes les intercepte en y prenant le produit offert et destiné normalement au client. Je lui ai demandé des comptes et il m'a dit que c'est son directeur qui lui avait demandé d'agir ainsi car je suis démissionnaire.
Les clients commencent à en avoir assez de voir leur factures qui ne correspondent pas aux bons de commandes. Moi aussi même si mon préavis se termine bientôt. Le problème c'est aussi que lorsqu'il y a un gratuit sur une facture, ma marge baisse et donc mon salaire aussi !
Voilà j'espère avoir été assez clair.
Merci de me dire comment agir. Etant VRP exclusif, est-ce légale de faire ça sans mon accord et sans me prévenir ?
Dois-je envoyé un recommandé à la direction générale de ma société ?